



**DEMANDE DE PERMIS
POUR UN ABRI FORESTIER OU UNE CABANE À SUCRE**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

COMMENT PROCÉDER POUR L'ÉMISSION DE VOTRE PERMIS :

- Suivre **chacune des huit (8) étapes** du présent formulaire;
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'**étape 7**, à la réception de l'hôtel de ville situé au 1, rue du Pont ou par courriel au : info@municipalite.labelle.qc.ca
- Prévoir de défrayer le coût du permis au montant de **100 \$**;
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le permis sera émis.

N.B. : Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un permis.

1

TYPE DE BÂTIMENT À CONSTRUIRE (VEUILLEZ COCHER LA CASE APPROPRIÉE)

Abri forestier

Cabane à sucre

DÉTAILS DU BÂTIMENT À CONSTRUIRE :

Revêtement du toit :	Revêtement extérieur :
Y-aura-t-il une mezzanine?	Types de fondation :
Le bâtiment aura-t-il de l'eau courante (sous pression ou par gravité) ?	Hauteur totale du bâtiment :
Superficie totale :	Dimension :

2

IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX :

Adresse complète :	
Numéro de lot :	
Superficie du lot :	



**DEMANDE DE PERMIS
POUR UN ABRI FORESTIER OU UNE CABANE À SUCRE**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

3

Nom complet :			
Adresse complète :			
No. de téléphone :	() -	() -	() -
Courriel :			

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE :

4

Même que le requérant ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Si non, nom complet :			
Adresse complète :			
No. de téléphone :	() -	() -	() -
Courriel :			

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR :

5

Même que le requérant?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Même que le propriétaire?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Si non, nom complet :			
Adresse complète :			
No. de téléphone :	() -	() -	() -
No. de RBQ :		No. De NEQ :	



**DEMANDE DE PERMIS
POUR UN ABRI FORESTIER OU UNE CABANE À SUCRE**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

6

ÉCHÉANCE ET COÛT DES TRAVAUX :

Début des travaux le :		Fin des travaux le :	
Coût approximatif des travaux :		\$	

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

INFORMATIONS DU TERRAIN :

Y a -t-il un milieu riverain (lac, cours d'eau ou milieu humide) qui affecte la propriété?

Si oui, quelle est la distance la plus proche entre le bâtiment projeté et le milieu riverain?

Y a-t-il une zone à forte pente (30 % et plus) qui affecte le terrain?

Y a-t-il une zone inondable qui affecte le terrain?

Le lot est-il situé dans une zone agricole verte (décrétée par la CPTAQ)?



**DEMANDE DE PERMIS
POUR UN ABRI FORESTIER OU UNE CABANE À SUCRE**

Date de la demande

(Réservé à l'administration)

7 N'OUBLIEZ SURTOUT PAS DE FOURNIR AVEC LE PRÉSENT DOCUMENT :

- Une copie de l'acte notarié si vous êtes **nouveau propriétaire** OU une procuration si vous agissez à titre de requérant au nom du propriétaire;
- Le plan du cadastre et la servitude de passage notariée pour accéder à la propriété;
- Un plan projet d'implantation de l'abri forestier ou de la cabane à sucre sur le terrain avec la distance aux milieux sensibles (lacs, cours d'eau, milieu humide), limites de terrain, talus, etc.;
- Un plan de construction à l'échelle et des plans en élévation des murs du bâtiment (avec indication des matériaux et isolants);
- Plan montrant la localisation du stationnement et de l'allée véhiculaire prévue;
- La liste des matériaux de revêtement extérieur et leurs couleurs, revêtement intérieur des planchers, murs et plafonds et isolation;
- Tout autre plan, devis ou étude technique si requis;
- Une copie du rapport de l'étude de sol par un technologue professionnel ou un ingénieur pour l'installation septique (puits d'évacuation des eaux ménagères et fosse sèche);
- Un plan démontrant l'emplacement sur le terrain du puits d'évacuation des eaux ménagères et de la fosse sèche.

8 SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE :

Signature : _____ Date : _____

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux sans l'obtention d'un permis ou certificat.

RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR :

Veillez consulter le site Web de la Municipalité de Labelle pour visualiser les règlements d'urbanisme en vigueur (<https://www.municipalite.labelle.qc.ca/reglementation-d-urbanisme>).

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5000 ou par courriel au info@municipalite.labelle.qc.ca.